Action RE-buts
la coalition montréalaise pour une gestion écologique et économique des déchets

146 DM5
Projet d'usine d'acide téréphtalique purifié
à Montréal-Est par Interquisa Canada inc.
6211-19-009

MÉMOIRE SUR LE PROJET D'USINE D'ACIDE TÉRÉPHTALIQUE PURIFIÉ À MONTRÉAL-EST PAR INTERQUISA CANADA INC.

PRÉSENTÉ AU BAPE PAR ACTION RE-BUTS

OCTOBRE 2000

460, Ste-Catherine Ouest, suite 806, Montréal (Québec) H3B 1A7
Tél.: (514) 396-7894 • Fax: (514) 396-7896 • Courrier électronique: act_reb@cam.org • Web: www.cam.org/~act_reb/

Mémoire de la coalition Action RE-buts sur le projet d'usine d'acide téréphtalique purifié à Montréal-Est par Interquisa Canada Inc.

INTRODUCTION

Notre mémoire porte sur les déchets industriels générés par la compagnie Interquisa. Nous aborderons la problématique de la gestion des boues de l'usine et des eaux usées dirigée vers la station d'épuration de la CUM. Cette compagnie est susceptible de polluer grandement car elle utilise énormément de matières toxiques. Mais avant cela, nous avons inclus une présentation de notre organisme suivie de quelques considérations générales sur la gestion écologique des déchets.

QUI EST ACTION RE-BUTS

Fondée en 1991, la coalition Action RE-buts a pour mission d'encourager l'élaboration de nouvelles stratégies, la mise sur pied de plans d'action et le développement de nouveaux processus favorisant une gestion écologique et économique des déchets sur l'île de Montréal.

Parmi les membres on retrouve, entre autres, des citoyens, les groupes de recherche d'intérêt public du Québec (GRIP), le Comité environnement des cols bleus de la Ville de Montréal et des comités de vigilance de divers quartiers de la Ville de Montréal.

Pour chacun de ces groupes, le temps est venu de mettre en commun leurs préoccupations et de faire avancer les solutions en matière de gestion écologique, économique et démocratique des déchets-ressources. Les administrateurs publics de la région de Montréal se doivent de mettre en place une gestion des déchets basée sur les 3R (réduction, réutilisation, recyclage-compostage).

En traitant les déchets comme des ressources, la coalition se positionne contre l'incinération et l'enfouissement, et encourage tout processus démocratique afin de favoriser la participation de la population à la gestion des déchets.

Depuis sa fondation, la coalition a réalisé des centaines d'activités reliées aux 3R, tant au Québec qu'au Chili, et a développé de nombreux contacts internationaux afin de réaliser un réseau international 3R avec, entre autres, la France, le Pérou et le Brésil.

En bref, la coalition Action RE-buts se veut le porte-parole élargi de plusieurs groupes sur l'île de Montréal qui désirent aider la population montréalaise à faire un choix éclairé en matière de gestion des déchets et collaborer, avec les administrateurs responsables, à l'implantation de solutions viables pour l'avenir de la communauté de l'île de Montréal.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La gestion écologique des déchets se fonde sur les 3R-D, c'est-à-dire, dans l'ordre, la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage-compostage à l'intérieur de processus démocratiques favorisant le développement viable à l'échelle locale et régionale. La gestion écologique des déchets ne peut donc inclure, ni l'enfouissement pêle-mêle, ni l'incinération. La population doit être directement et continuellement intégrée dans l'ensemble des processus de prise de décision concernant la gestion des déchets.

Nous n'avons pas besoin d'un arsenal technique super-complexe pour arriver à gérer écologiquement, économiquement et démocratiquement nos déchets. Mettons en place des structures participatives ouvertes et transparentes capables de gérer l'ensemble de la problématique pour le bénéfice de la population et de l'environnement.

Il faut commencer à développer une vision d'ensemble. Ici le gouvernement provincial a un rôle important et nécessaire à jouer, non pas en s'ingérant dans les affaires locales ou régionales , (les communautés doivent continuer à être responsables de la gestion de leurs propres déchets-ressources, c'est là un principe fondamental), mais en faisant preuve de leadership politique en encadrant le processus d'une vue d'ensemble et en offrant des ressources, notamment financières, aux intervenants capables de contribuer à la recherche et à la réalisation des solutions. Ce n'est généralement pas ce qui se passe actuellement. Par exemple, les groupes environnementaux qui réussissent encore à survivre le font surtout grâce à des investissements énormes de bénévolat. Nous sommes sollicités de toutes parts, (incluant la participation de notre organisme à de multiples audiences du BAPE), sans pour autant recevoir la reconnaissance financière qui nous aiderait à être plus efficace.

Il y a plusieurs éléments à intégrer lorsque nous voulons transformer nos déchets en ressources. Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, l'essentiel est de trier à la source afin de maximiser la récupération des ressources recyclables et le compostage des matières organiques. Le reste doit être trié et traité en fonction de son impact sur l'environnement et sur la santé. Toute matière représentant un risque quelconque doit être soustraite à l'environnement et entreposée. Au bout de la ligne, l'enfouissement sélectif, c'est-à-dire l'enfouissement de matière non toxique, non biodégradable, non réutilisable et non recyclable peut inclure un compost de qualité inférieure. L'enfouissement sélectif est donc réservé à une petite portion de nos poubelles.

La gestion des déchets-ressources doit se rapprocher le plus possible du client (le producteur de déchets à la maison et au travail) et axer l'ensemble des initiatives sur la *prévention* de la génération de déchets et de pollution plutôt que sur le *traitement* de ces déchets et de cette pollution. À moyen et à long terme, cette approche ne sera pas uniquement bénéfique en termes d'une plus grande qualité de vie communautaire et environnementale, mais également en termes de création d'emplois viables et ce dans une perspective de développement durable. Dans cette optique, les ressourceries, des centres communautaires de réduction, de réutilisation et de recyclage-compostage des déchets-ressources, sont la première ligne de défense contre la production de déchets.

Le ministère de l'Environnement confirme, dans son rapport synthèse de 1996, le fait qu'il a perdu le contrôle de la gestion des déchets au Québec et qu'il est difficile pour lui de gérer le peu d'emprise qu'il a à l'heure actuelle. Une affirmation désuète? Pas vraiment, lorsque nous observons la situation sur l'île de Montréal et ailleurs au Québec.

L'incapacité à contrôler l'ensemble de la problématique environnementale de la gestion des déchets n'est pas uniquement une question de moyens. L'incertitude concernant les risques et l'incapacité à mesurer adéquatement les impacts sur la santé humaine fait en sorte que le gouvernement ne décide pas en toute connaissance de cause. En attendant que la recherche puisse fournir les réponses à l'avenir, nous devons chercher du côté des consensus sociaux et politiques. C'est la seule voie possible afin de trouver des solutions viables et durables aux enjeux environnementaux.

LA GESTION DES EAUX USÉES

Les stations d'épuration des eaux peuvent avoir des impacts sur la qualité de l'eau potable. Le ministère de l'Environnement de l'Ontario (MEO) estime que les stations d'épuration de cette province rejettent 18 tonnes de composés organiques et 1,100 tonnes de métaux lourds dans les cours d'eau, et ce annuellement. Le MEO estime que le lac Ontario contient 362 différents contaminants toxiques. 25 usines d'épuration rejettent 225,000 kilogrammes de métaux lourds chaque année dans le lac. Ajoutez à cela 1.2 millions de kilogrammes de pesticides. Un total de 15.8 millions de kilogrammes de polluants industriels sont rejetés dans le lac chaque année. (Voir "Eye weekly" du 22 juillet 1999). La situation est-elle différente dans les cours d'eau du Québec? Nous pensons que non. Combien existe t-il de cas semblables au Canada? Combien de litres de contaminants produit par des industries polluantes se retrouvent dans les usines d'épuration qui ne sont pas aptes à recevoir ces liquides toxiques ?

Dans un document du MEF et d'Environnement Canada intitulé " Évaluation de la toxicité des effluents des stations d'épuration municipales du Québec" (juillet 1998), il est mentionné que les critères de qualité de l'eau sont dépassés dans toutes les usines d'épuration au Québec concernant les BPC et dans la majorité des stations pour les dioxines et furanes chlorés. Il est recommandé dans cette étude que les surfactants, les BPC, les HAP et les dioxines et furanes chlorés soient analysés dans toutes les stations. De plus, certains paramètres devraient être ajoutés, notamment les pesticides.

La quantité d'eau utilisée par le projet Interquisa est en soi un problème. Interquisa consommera une quantité d'eau considérable, puissée à même le fleuve, et ce gratuitement!!! Ceci est abérrant. Il est incroyable qu'on puisse prendre gratuitement une telle quantité de matière première (et à qui appartient cet eau?) et la transformer (la polluer), et que tout ça soit parfaitement normal....
Une certaine contamination de ces eaux est donc à prévoir. Quel euphémisme! Enfin, même si l'eau utilisée par la compagnie sera en grande partie traitée avant d'être rejetée à l'égout, il n'est pas impossible que certains résidus toxique se retrouvent à la station d'épuration de la CUM. Pensons aux eaux de ruissellement provenant de certaines aires de l'usine et également à l'eau produite par la fonte des neiges. Ces eaux sont grandement susceptible d'être contaminées.

La gestion des eaux usées de l'usine est assujettie au règlement 87 de la CUM. Ce règlement ne tient compte que de quelques paramètres. Les analyses effectuées ne sont pas suffisantes. Elles ne permettent pas de détecter les contaminants qui pourront se retrouver dans les eaux usées. Selon nous, le règlement de la CUM devrait être beaucoup plus sévère et les paramètres

utilisés devraient comprendre, entre autres, les contaminants organiques de plus en plus nombreux dans l'environnement. Il faudrait également prévoir des expertises indépendantes et la diffusion des résultats. D'ailleurs la CUM, lors des audiences de la commission sur l'eau, a admise que les défis à relever sont la caractérisation et la réduction des composés organiques toxiques de même que la réduction de la contamination des eaux pluviales.

Au Québec, la station de la CUM est la plus importante. Les diverses études sur son rendement peuvent laisser croire qu'il n'existe pas de gros problèmes. Les analyses sont conformes avec le règlement 87. Mais ce règlement n'implique aucune analyse, entre autres, des BPC, HAP, dioxines et furanes. Ces contaminants sont les plus dangereux. Nous ne savons même pas quelle est la quantité de ces contaminants dans nos eaux. Il n'y a aucune analyse. La charge organique (COT) n'est pas réglementée par le règlement 87.

Comment alors savoir et comprendre les impacts de ces contaminants? Comment alors savoir si l'usine d'épuration sera en mesure de "contrôler" les contaminants provenant de l'usine Interquisa? Et surtout les jours de forte pluie? En effet, l'usine d'épuration de la CUM n'est pas en mesure de traité la totalité des eaux lorsqu'il pleut. Il y a donc un phénomène de surverse important qui se répète plusieurs fois par année. Ce phénomène de surverse peut être également causé par la fonte des neiges, une malfonction du système et par de simples erreurs humaines. M. Bourassa de la CUM nous a démontré lors des audiences qu'il y avait passablement de surverse. C'est un phénomène inquiétant. Cela indique qu'il n'y a aucune garantie que les polluants sont effectivement bien contrôlés. M. Bourassa a lui-même indiqué que la station d'épuration n'était pas efficace à 100%.

De l'avis même de ses dirigeants, la station de la CUM n'est pas construite pour capter les toxiques et les métaux lourds. Aucune désinfection n'est prévue pour l'eau avant de la rejeter dans le fleuve St-Laurent. Lorsqu'il y a des pluies abondantes, la situation devient critique. Il y a débordement des égouts unitaires. La CUM identifie donc quatre grands défis à relever:

1- la réduction des volumes d'eaux usées
2- la réduction à la source des contaminants ciblés
3- la désinfection de l'eau
4- la gestion des eaux pluviales

Les opérations de l'usine Interquisa n'aideront certainement pas à la réduction des contaminants acheminés vers la station d'épuration. Avons-nous besoin de plus de contaminants? Les emplois crées sont-ils plus important que les impacts sur l'environnement? Nous croyons qu'un renforcement de certaines normes de rejet du règlement 87 s'impose. Une analyse complète des matières toxiques pouvant se retrouver dans l'eau potable se doit d'être effectuée.

LA GESTION DES BOUES

Les boues des stations d'épuration représentent un problème d'élimination complexe. La station d'épuration de la CUM ainsi que de la CUQ incinèrent leurs boues. Les cendres sont ensuite enfouies. Il ne serait pas fou de penser que cette méthode est complètement cinglée. En plus de brûler des boues qui peuvent être hautement contaminées de métaux lourds (le mercure en particulier), de dioxines, de furanes et de divers produits chlorés, et ainsi polluer l'air ambiant, nous enfouissons les cendres qui elles peuvent par lixiviat contaminées nos sols et nos rivières.

Avons-nous des problèmes à la CUM? On nous répond que non. Les cendres sont analysées continuellement. Comment? Encore une fois le règlement 87 s'applique. Donc, en principe, pas d'analyse des contaminants les plus dangereux. Cependant, il a déjà été démontré lors d'une audience publique antérieure, que lors de la combustion des boues avec les déchets domestiques, il y a 30% d'augmentation des métaux lourds(voir audience du BAPE sur le projet 333 de la CUQ).

Nous savons également que l'incinération de diverses matières toxiques en génère d'autres; ces autres matières sont encore plus dangereuses. Elles se retrouvent dans les cendres et sont enfouies. À Montréal, à la carrière Demix. Si nous récupérons les contaminants de l'usine par les eaux usées et qu'ils sont redirigés vers les stations d'épuration, qu'arrive t-il? L'eau est-elle contaminée en permanence? Cette situation nous semble des plus ridicules.

Les boues de l'usine Interquisa ne seront pas éliminées par la CUM. Mais le problème reste entier. La simple production de ces boues probablement hautement toxique et probablement considérées comme des matières dangereuses impliquent qu'elles seront traitées en quelque part. Ce traitement a nécessairement des impacts sur l'environnement. Que se soit par l'incinérateur de Safety kleen à Ville mercier ou par Stablex à Blainville, les boues d'Interquisa auront des effets néfastes sur l'environnement.

De plus, si ces boues sont des matières dangereuses, un coût supplémentaire important sera pris en charge par la compagnie. Interquisa a-t-elle prévue ces coûts additionnels? L'usine, comme le mentionne l'étude d'impact du promoteur, produira environ 18, 000 tonnes de boues, et le coût de cette gestion sera de plus de 5,400,000 millions de dollars. Il pourrait être très intéressant pour la compagnie que ces mêmes boues soient considérées comme simple matières résiduelles. Le coût serait alors de seulement 30$ la tonne. Espérons qu'une étude indépendante analysera les boues...

CONCLUSION

La seule conclusion possible à ce mémoire est qu'il faut changer notre façon de gérer nos déchets. Tant et aussi longtemps que nous aurons une gestion des déchets axée sur l'enfouissement et l'incinération, nous allons toujours faire face aux mêmes problèmes. Les usines d'épuration vont traiter de l'eau avec de plus en plus de résidus toxiques qu'elles sont incapables de décontaminer.

Il faut attaquer le problème à la source. Ne plus produire de produits toxiques, et ainsi ne plus avoir à les enfouir et donc ne plus les retrouver dans l'environnement, voilà qui règle le problème d'avoir à décontaminer l'eau. Ceci n'est pas utopique. Notre société a déjà vécu sans les produits toxiques. Pourquoi plus maintenant? L'industrie chimique représente beaucoup d'argent. Mais les conséquences vont nous coûter encore plus cher. Est-il déjà trop tard?

Voici nos recommandations:

-Reconnaître qu'il existe dans l'est de Montréal une pollution endémique; et que la cie Interquisa ajoutera à cette concentration de polluants; et qu'on augmente ainsi les risques de catastrophe environnementale; et qu'on augmente les problèmes de santé et de sécurité des citoyens de l'est de Montréal.

-Reconnaître que les solutions passent par un consensus social et environnemental, qui est au moins aussi important que le consensus économique. Les 150 emplois crées justifient-ils les risques écologiques?

-Reconnaître la nécessité d'investir dans la communauté et dans les groupes environnementaux afin que ceux-ci puissent participer à la réalisation de solutions durables au même titre que les intervenants des institutions et des industries.

-Un plan de prévention de la pollution devrait être mis de l'avant par la CUM. Ce plan devrait mettre l'accent sur la réduction à la source des contaminants à l'usine avant le rejet à l'égout. La CUM pourait exiger de la part des industries un plan de réduction de ses rejets échelonné sur une période de temps. De plus, une redevance à la charge toxique rejetée à l'égout par les industries pourrait financer un fond servant à financer la surveillance des entreprises, l'aide technique et la formation des techniciens de la CUM. Ces recommandations ont déjà été présentées à la CUM dans une étude produite en juin 1997 par les groupes environnementaux SVP, STOP, Union St-Laurent Grands Lacs et la WWF et intitulée: "Contribution des industries montréalaises à la pollution du fleuve St-Laurent".